L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 3 OCTOBRE 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 3 OCTOBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain avec bâtisses, dans le Quatrième District.

Par Hodgson & Marks, à leur salle d'encan—Marchandises sèches et vêtements.

Par McKerren & Landry, dans sa salle d'encan, de Manuels Hall—Meubles.

Par F. Fernandez, rue Royale, entre St. Louis et Conti, à 10 heures—Meubles, tapis, miroirs, voitures, &c.

Par S. Guinault, rue Bagatelle, No 411, entre Amour et Bons-Enfants—Un lot de meubles.

Nouvelles par la voie du Sud.

Affaires en Géorgie—Hood et Sherman. (Mobile Tribune.)

Lovejoy Station, 16 sept.—On dit que Beauregard sera nommé au commandement de cette armée, auprès de laquelle sa popularité est aussi grande qu'elle l'est dans le pays généralement. Je ne crois pas à ce bruit. La popularité d'un général auprès des troupes est rarement prise en considération.

Hardee et son corps d'armée sont le thème de l'admiration universelle pour la bravoure qu'ils ont déployée le 31 et le 1er, en tenant toute l'armée de Sherman en échec. Cette affaire a été une des plus brillantes de la guerre. Plus j'apprends de détails, plus je suis convaincu du fait.

L'état des troupes s'est grandement amélioré après ces quelques jours de repos. Dieu sait qu'elles en avaient besoin. Qu'on pense à une campagne de 4 mois, sans un seul jour de répit, et on aura une idée des fatigues qu'elles ont endurées.

(Du Macon Intelligencer.)

La trêve qui existe sur notre front immédiat a produit dans les deux armées un calme qui ressemble au sommeil. L'excès des prouesses d'Atlanta continue, mais la curiosité qui avait été vivement excitée dans les deux ou trois premiers jours a passé vite, comme beaucoup d'impressions de ce temps, et a fait place à une apathie qui a rendu tout le monde à la routine commune des choses. L'armistice convenu seulement pour la sortie des exilés et leur transfert dans nos lignes, est d'un avantage très douteux, bien que dans l'intérêt de la cause, nous supposons qu'il ne faut pas émettre une opinion contraire à la mesure.

La classe des exilés est le plus souvent victime de ce barbare décret. Nombre de familles sont très pauvres, et n'ayant pu aux termes de l'édit emporter le peu qu'elles possédaient, elles se trouvent aujourd'hui dans le dénuement le plus profond. Nos citoyens se sont empressés de les secourir.

Parmi les exilés, il n'y a pas d'hommes assez robustes ou assez forts pour porter une arme ou qui promettent de pouvoir en porter et de devenir soldats pour la défense de notre cause. L'ennemi n'est pas si borné que de nous fournir des éléments avec lesquels on pourrait recruter des forces avec quelque apparence de réalité. Sherman a gardé les hommes robustes comme prisonniers de guerre et les a envoyés ou les enverra presque tous au Nord. Un grand nombre se propose de prêter serment, mais le rusé général qui fait la guerre suivant ses propres vues, leur a retenu ce privilège; bien qu'il en ait admis gracieusement quelques-uns. Ils sont entrés sans aucun doute avec quelque branche d'industrie au service des Fédéraux.

La courte enquête sur les pertes en matériel à Atlanta est terminée. On fait courir dans le camp divers bruits de changements officiels, de transferts, &c.... d'une nature trop visionnaire pour en faire un sujet de commentaires même dans la presse qui s'occupe de tout et enregistre tout. Le major Kuntz est chef d'état major de cette armée, par intérim.

Un échange de 2,000 prisonniers de chaque côté a été convenu entre notre commissaire, le colonel R. G. Henry, et le colonel Warner, de l'armée de Sherman. L'échange sera effectué immédiatement.

Le général Hood paraît être aussi en train que les braves et patriotiques vétérans. Je l'ai vu aujourd'hui, conversant paisiblement sous un chêne, avec un groupe de brigadiers généraux et de majors. On discute à peine sur ce que pourra être la prochaine campagne. Pour le quart d'heure, il n'y a pas le moindre apparence de mouvement. Mais j'ai quelque soupçon que d'ici à peu de semaines, les Fédéraux entendront parler de Hood et de son armée d'une manière tout à fait nouvelle et imprévue.

[Richmond Examiner du 15]

La conquête de Sherman.

Il n'y a pas de meilleure preuve de la renaissance de la foi dans nos armes au Sud que l'attitude même de la presse du Sud. Memphis, Atlanta, Memphis et la Nouvelle-Orléans seront perdues dans la perspective d'événements imminents.

"Onslaught," du Macon Confederate, écrit de l'armée du général Hood:

Il n'y a moins de mécontentement dans l'armée qu'on aurait pu le supposer.

Il est impossible de prévoir pour le moment ce que seront les prochains mouvements de Sherman. Je suis disposé à croire qu'il n'essaiera pas de pénétrer plus avant dans le Sud, tant qu'il n'aura pas établi à Atlanta un dépôt semblable à celui de Nashville. Quand il aura mis Atlanta en état de résister à toute attaque, alors seulement il pourra commencer une autre campagne.

Dans un article additionnel le même journal dit:

Il est mortifiant de penser à l'étendue de territoire abandonnée à l'ennemi sans combat, surtout pour ceux qui croient que ce territoire eût été sauvé si Johnston eût combattu avec les habiletés connues dans les dernières affaires; mais après tout l'ennemi ne peut se flatter de tenir plus de 14 comtés sur 130 qu'il y a dans cet Etat.

Pendant la guerre de la révolution, on pensait que les Anglais avaient chassé du [illegible] l'Etat y compris Savannah. Prenons courage à l'exemple de nos pères, ne nous querellons pas à propos de Joe Johnston, de Jefferson Davis et d'autres, et que tout homme vienne à la rescousse avec toute sa force.

Visite projetée du président Lincoln à la Nlle Orléans—Nous trouvons ce qui suit dans un journal de St-Louis du 24 septembre:

"Le président Lincoln parle de faire une tournée à Nashville, Memphis et la Nlle-Orléans en novembre, pour examiner par lui-même la situation du peuple dans ces villes qui sont à se remettre partiellement au gouvernement rebelle."

Démission du directeur général des postes fédérales—M. Lincoln ayant écrit à M. Montgomery Blair pour lui dire que le moment était venu de tenir la parole qu'il lui avait souvent et spontanément donnée de résigner son office, dans le cas où son remplacement deviendrait une mesure nécessaire de politique, M. Blair lui a, en conséquence, adressé sa démission, et n'a pas moins reçu de M. Lincoln l'expression de sa gratitude pour la bienveillance marquée qu'il a toujours eue pour lui.

Guerillas dans le Missouri.

(St-Louis Democrat du 24)

Vendredi de la semaine passée, 150 Choctaws sous la conduite de David Pool et de William Anderson, ont traversé le Missouri à Hill's Landing ou près de là. Ils furent dans le comté de Ray, et après avoir massacré nombre de gens (six citoyens qui montaient la garde entre autres), ils se portèrent dans la direction de Carrollton, comté de Carroll. Samedi dernier, si nous en croyons une lettre venue de source respectable, 3000 Rebelles, sous les ordres d'un nommé Todd, ont traversé le Missouri et ont pénétré dans le comté de Ray, près de Napoléon, et, aux dernières dates, ils étaient près de Richmond.

Le Republican dit de son côté:

Nous sommes informés que, lundi dernier, les Choctaws, au nombre de 100, sont entrés à Keytesville, le chef-lieu du comté de Chariton, ont capturé la garnison composée de 60 hommes, brûlé la maison de Cour et toutes les armes de la milice, mis sous parole tous les prisonniers sauf trois qu'ils fusillèrent et laissèrent sur la place. Les victimes sont Carman, shérif, Holcomb, secrétaire du comté, et Wm Young.

Nous lisons en outre dans le Macon Argus, journal de l'intérieur:

Au moment où nous allions sous presse, mardi soir, nous apprîmes qu'une bande de Choctaws s'était portée sur St-Catherine, à 4 milles environ à l'est de Brookfield, qu'elle avait tué un M. William, chef de section de chemin de fer, tiré sur un forgeron qui a eu les deux jambes percées, et emmené de force un individu. On ignore son sort jusqu'à présent.

ORDRE IMPORTANT
LA NAVIGATION
Et le commerce sur le fleuve.

L'ordre suivant vient d'être publié.

Quartier général du département du Golfe, Nlle Orléans, 26 septembre 1864.

Ordres généraux No 142.

Aucun point sur le Mississippi dans ce département, en dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ne doit être considéré comme étant dans les lignes, d'après l'ordre général No 51 de [illegible] militaire de l'Ouest Mississippi, à moins que des troupes ne soient [illegible] stationnées audit point, et les lignes, au point de vue du commerce permis par ledit ordre, sont définies comme étant en dedans des piquets de ses commandements militaires.

La présence temporaire ou permanente d'une force navale ne constituera point un poste comme étant dans les lignes de l'occupation militaire. Tous les produits amenés au fleuve, excepté à des postes militaires occupés dans les lignes actuelles de l'occupation militaire pratique, seront considérés comme contrebande de guerre, et saisis en cette qualité par le steamer ou bâtiment qui pourra les recevoir, ainsi qu'il en sera disposé conformément à l'ordre général No 51.

2. Aucun steamer ou autre bâtiment naviguant sur le Mississippi, n'aura la permission de débarquer des passagers ou de la marchandise qu'aux postes militaires, [illegible] Les dits permis doivent être donnés [illegible] présentation.

Par ordre du major-général Hurlbut,
George B. Drake, A. A. G.

LES GUERILLAS DANS LE KENTUCKY.

Nous lisons ce qui suit dans le Louisville Journal du 23 septembre:

[illegible] à New Haven et y a brûlé la gare [illegible]

[...] soumis à cet outrage. Magruder les informa au moment de partir qu'il reviendrait dans quelques jours et brûlerait le pont du chemin de fer sur Rolling Fork, et détruirait la gare. Malgré cette menace les citoyens ne font aucune préparation pour résister à de nouvelles agressions. Hier, nous avons publié un récit de l'attaque contre le train de Sherman et de l'incendie de la gare à New Haven, mercredi. On nous a, depuis, donné des détails plus complets.

Magruder, après avoir été repoussé par la garde du train, entra à New Haven et annonça son intention de brûler la gare. Le major Chambers, du 15e des volontaires du Kentucky, qui se trouvait dans la ville, pria les citoyens de s'organiser et de chasser les guérillas de la place. Cent hommes se réunirent devant l'hôtel Burgess; la plupart étaient armés de pistolets. Le major demanda dix volontaires pour aller chasser les brigands; ce fut en vain. Pas un homme ne se présenta pour défendre les propriétés contre la torche des bandits. Quand les guérillas s'avancèrent vers l'hôtel Burgess, il y eut une débandade générale dans la foule, et les plus timides jetèrent leurs pistolets et leurs porte-monnaies dans les cours et les jardins, où ils croyaient que les guérillas n'iraient pas les chercher.

Le major Chambers fut laissé à la merci des guérillas et fut forcé de fuir pour sauver sa vie. La gare fut brûlée avec $3000 de marchandises appartenant à des particuliers. Si les citoyens avaient montré un peu de courage, Magruder eût été chassé de la ville et la gare eût été sauvée. En partant de New Haven, les voleurs se rendirent à Bardstown, où ils prirent l'opérateur du télégraphe, détruisirent ses instruments et le pillèrent. Hier matin Magruder était à New Hope où il pilla les citoyens. Il attendit le train, mais apprenant qu'il y avait une forte escorte, il s'abstint de l'attaquer. Il rôde encore dans le voisinage du chemin de fer et on présume qu'il brûlera le pont sur le Rolling Fork, à moins qu'on n'y envoie une forte garde.

CORRESPONDANCE DE WASHINGTON

(Au Republican de St Louis.)

Washington, 19 septembre.

Meeting de ratification démocratique.

En commun avec la démocratie des autres villes, celle de Washington a fait un accueil très flatteur, samedi soir, aux nominations de la Convention de Chicago. Le meeting a grandement surpassé en nombre et en enthousiasme toutes les assemblées de ce genre qui ont eu lieu jusqu'ici dans la capitale nationale. On n'a pas vu moins de 10,000 personnes réunies au lieu désigné et c'est avec l'enthousiasme le plus vrai et le plus vif qu'elles ont écouté la lecture des résolutions patriotiques en faveur de l'Union et endossé la nomination de McClellan et de Pendleton ainsi que les remarques des orateurs éloquents qui ont soutenu avec habileté les principes du parti démocrate et présenté avec force l'importante question à décider entre ce parti et l'administration actuelle.

Cette vaste démonstration du peuple de Washington au cri de ralliement de la démocratie a une double signification. Le meeting n'a pas été maigre et froid comme le conclave des employés du gouvernement pour la ratification de la nomination de Lincoln; mais il a présenté le spectacle d'un rassemblement général du peuple de Washington et d'hommes qui avaient appartenu précédemment à tous les partis, et il fait qu'ils se sont montrés animés du même sentiment d'un esprit universel d'opposition à l'administration prouve que les masses comprennent clairement les périls de la nation et qu'elles sont déterminées à les prévenir par un changement dans le gouvernement. Ce fait prouve encore que les influences ministérielles n'ont pu réussir à extirper les principes démocratiques des coeurs des hommes qui étaient le plus dangereusement exposés à leur action insidieuse. Si la démocratie de Washington reste encore ferme, vraie, sincère envers le pays et le parti, après quatre années d'épreuves, de menaces et de persécutions, que ne faut-il pas espérer de celle qui éloignée du centre de ces influences affirme aujourd'hui sa vitalité, son dévouement inébranlable aux principes et sa détermination à continuer la lutte avec un zèle que n'ont pas affaibli quatre années de soumission à la tyrannie républicaine!

Bonnes nouvelles de New York et de la Pennsylvanie.

J'ai causé avec plusieurs républicains qui reviennent des grands centres de population de l'Etat de New York et de la Pennsylvanie, et qui assurent que le peuple de ces Etats se rallie à la candidature de McClellan en nombres qui les portent à croire que l'administration sera certainement battue en novembre. Ces républicains sont des employés ministériels qui ont profité, je présume, de quelque court congé pour visiter leurs foyers dans ces Etats, dans le but unique de reconnaître le sentiment populaire, afin d'y conformer leur conduite par intérêt de place. Ce sont tous maintenant des hommes dévoués à McClellan.

De jour en jour disparaissent les circonstances qui menaçaient l'Union et la démocratie, et l'opposition est forcée d'admettre que l'espoir fondé sur l'attitude des hommes de paix sera frustré. Tout indique que le petit nombre des dissidents dans notre parti acquiescera, en définitive, à la décision de la majorité, ou modifiera au moins son opposition de manière à ne causer aucun mal sérieux.

LES RADICAUX ET FREMONT

Quelques journaux radicaux de l'Ouest, partisans de la candidature de Frémont, et qui ont attaqué violemment M. Lincoln, refusent de se rallier à la candidature de ce dernier. L'un d'eux, le Westliche Post, de St Louis, blâme sévèrement l'acte du général Frémont et annonce sa détermination en ces termes:

"Mais à quelque degré que cette mesure de notre porte-étendard puisse déconcerter notre campagne à présent, rien ne peut nous engager à donner notre appui soit à Lincoln soit à McClellan. La démocratie radicale [illegible] de Frémont car elle [illegible] sur des principes, non sur des personnes...."

Nous n'abandonnons même pas l'idée d'obtenir un nouveau candidat pour la présidence, qui soit disposé à entrer en lice avec McClellan et Lincoln. Il faut faire immédiatement des efforts énergiques dans ce but et nous pouvons ajouter que l'on s'occupe déjà de mesures préparatoires. Nous et nos amis nous devons, dans quelques occasions que ce soit, nous maintenir sous le drapeau que nous avons levé après mûre réflexion.

Contrebande de guerre—On lit dans un journal de San Francisco:

—Depuis un certain temps, le sloop Haze, capitaine Prim, était en chargement dans le port de San Francisco; sa destination était le Mexique. Notre consul, M. de Cazotte, le surveilla avec vigilance, et constata que bien qu'il se livrait à des mouvements suspects, ce bâtiment ne restait pas vingt quatre heures en place. De plus, on acquit la certitude qu'il recevait clandestinement des articles de guerre pour le compte, disait-on, du général juariste don Placido Vega.

Une visite rigoureuse allait être faite à bord sur la demande de l'autorité française, lorsque, dans la nuit de jeudi à vendredi, M. de Cazotte apprit que le Haze avait quitté le port sans papiers de douane et à la faveur de la brume.

Notre consul se rendit en hâte auprès des autorités fédérales du port, et, sans délai, on envoya le Merrimac à la poursuite de l'audacieux contrebandier. Il était déjà parvenu à Half Moon Bay, lorsqu'il fut atteint et pris à la remorque jusque sous les canons du fort Alcatraz.

La cargaison de ce navire est considérable et d'une grande valeur; elle se compose uniquement de fusils, de sabres, de poudre, de capsules, d'habillements militaires. Le tout a été saisi et confisqué au profit du gouvernement des Etats Unis.

Effet des bruits de paix—On lit dans un journal lincolniste:

A Paris, à Londres, on croit généralement à une paix prochaine entre le Sud et le Nord.—Les membres aristocratiques de la Confederate States Association d'Angleterre n'en sont pas arrivés encore à s'aborder en riant, comme les augures de Cicéron; mais ils se font de gracieux sourires d'intelligence et ils se frottent les mains. A Paris, les réfugiés du Sud, logés au Grand Hôtel et les Américains du Nord, rassemblés à l'Hôtel du Louvre, n'échangent plus quand ils se rencontrent des regards farouches, et l'on peut voir déjà que le doux souvenir de leur ancienne fraternité renaît dans leurs coeurs. Les fédéraux ont appris avec intérêt la publication des bans du mariage de la fille de M. Slidell avec M. Emile Erlanger, le banquier de Paris qui lança, l'an dernier, l'emprunt confédéré, et la grande noblesse d'Ecosse fête à tour de rôle M. J. M. Mason, voyant déjà en lui le ministre plénipotentiaire de la puissante république esclavagiste. Douces illusions, rêves dorés, charmantes déceptions, quand cesserez vous de bercer les hommes!

Faits Divers.

—Une lettre adressée au Messager de Provence donne les détails suivants sur la fin tragique du marquis d'Eguilles que les nouvelles d'Alger ont annoncée récemment:

"Il y a quelques jours, non loin de Boghar, le marquis d'Eguilles et M. Camille Mollard, frère d'un inspecteur des postes en Algérie, parcouraient le pays, conduits par un Arabe, pour acheter des bestiaux, lorsqu'ils tombèrent dans une troupe d'Arabes, qui les dépouillèrent de tous leurs vêtements, prirent leurs montures et une somme de 22,000 fr., et les laissèrent dans ce triste état après avoir roué de coups le malheureux guide. Les malheureux firent près de quatorze lieues pendant la nuit et étaient parvenus à 7 kilomètres d'un village occupé par nos troupes, lorsqu'ils furent de nouveau rencontrés par quatre cavaliers arabes qui les fusillèrent et coupèrent leurs têtes. Leur conducteur put échapper et porta à Boghar cette affreuse nouvelle. Malgré toutes les recherches, les cadavres n'ont pu encore être retrouvés."

—Le sieur B...., [illegible] a acheté il y a peu de temps, au marché aux chevaux, une jument qui, quoique [illegible] ne manque pas de vivacité, et s'acquitte fort bien du service qu'on lui a dévolu. Hier matin, selon son habitude, la dame B. [illegible] vers Paris [illegible] boîtes à lait, objet de son commerce, [illegible] fanfare. C'était un détachement de cavalerie qui passait.

Aussitôt la jument dresse la tête, dilate ses naseaux, aspire l'air avec force, et prenant [illegible] dans son élan, se dirige à fond de train vers l'escadron, tandis que les boîtes entrechoquées se débouchent et répandent sur la route un torrent de lait.

La dame B...... se lève et tire sur la bride pour essayer d'arrêter cette fougue qu'elle ne peut comprendre; mais [illegible] où elle reste étendue, la jambe [illegible] au-dessus de la cheville.

Cependant, la belliqueuse jument arrivait au milieu des soldats, dont elle dérangeait les évolutions et les saluait par des hennissements de joie. Elle avait, on s'en souvient, appartenu à la cavalerie, et ce n'était qu'à la suite d'une réforme qu'elle était arrivée au marché aux chevaux. Loin de recevoir l'accueil qu'elle attendait sans doute, elle a été punie par une correction sévère de sa trop grande fidélité au culte des souvenirs.

On s'est d'abord empressé de relever la dame B......, et de lui faire donner des soins par un médecin. Heureusement, la fracture est simple et n'entraînera aucune suite fâcheuse.

EDITION D'HIER MATIN.

Nouvelles du Nord PAR L'OUEST.

D'UN JOUR PLUS RECENTES.

Rapport officiel de Sheridan—Envoi de drapeaux à Washington—Echange de prisonniers—Incendies à Charleston—Propositions de paix de M. Lincoln—Capture d'un train fédéral près du fort Smith—300 wagons et 1253 mulets tombés au pouvoir des Rebelles.

Par les steamers White Cloud et Gladiator, arrivés hier de St Louis, nous avons reçu les journaux de Chicago, de Cincinnati et de Louisville jusqu'au 24 et de Memphis jusqu'au 27. Nous y trouvons les nouvelles qui suivent:

Dépêche officielle de Sheridan.

Quartier-Général à 6 milles de Woodstock, 11 h. 30 m. P. M. 22 septembre.

Au Lieutenant-général Grant: J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai remporté une victoire signalée sur l'armée du général Early à Fisher's Hill aujourd'hui.

Je trouvai les rebelles au nord de la Shenandoah et s'étendant par le travers de Strasburg Valley, à l'ouest de North Mountain, et occupant une position qui paraissait presque imprenable. Après beaucoup de démonstrations dans la journée, le commandement du général Crook fut transféré à l'extrême droite de la ligne sur le North Mountain, et il fit une attaque furieuse sur la gauche de la ligne de l'ennemi, balayant tout devant lui.

Pendant que Cook refoulait l'ennemi dans la plus grande confusion, le 6e et 19e corps d'armée attaquèrent de front les travaux rebelles, et toute l'armée rebelle parut être rompue. Elle se mit à fuir dans le plus grand désordre. Seize pièces d'artillerie ont été prises; on a pris en même temps beaucoup de caissons, 40 chevaux, etc.

Je continue cette nuit ma marche dans la vallée. Je ne puis dire combien de pièces j'ai prises, et je ne connais ni mes pertes ni celles de l'ennemi. La nuit a sauvé l'armée d'Early d'une destruction totale.

Mon attaque n'a pu avoir lieu avant 4 heures P. M., ce qui m'a laissé peu de temps pour agir. La première et la seconde division de cavalerie ont descendu la vallée aujourd'hui et si elles marchent vite le résultat de l'engagement d'aujourd'hui sera encore plus signalé. La victoire a été complète. J'enverrai un compte-rendu plus détaillé aussitôt que j'aurai pu obtenir les informations nécessaires.

P H Sheridan, major général commandant.

Une dépêche de M. Stanton au général Dix rappelle que le commandement d'Early comprenait la brigade de Stonewall et les troupes qui constituent le corps du général Jackson et l'élite de l'armée rebelle.

Washington, 23 septembre—Le général Upton est arrivé hier soir. Une blessure douloureuse au côté le retiendra probablement dans l'inactivité pendant quelques semaines. Il assure que le général Sheridan est le meilleur commandant d'armées sous lequel il ait servi et en même temps le plus actif et le plus vigilant. Il dit aussi que la déroute des rebelles à la dernière bataille dans la vallée a dépassé celle des Fédéraux à Bull Run.

Tous les drapeaux enlevés aux rebelles ont été présentés aujourd'hui au département de la guerre par ceux qui les ont pris respectivement. Tous étaient présents à l'exception d'un seul. On fait les plus vigoureux efforts pour poursuivre nos succès.

L'énergie persistante de Grant se fait sentir dans notre département militaire.

New-York, 23 sep—Le premier détachement en connexion avec la grande expédition du capt. Bulkley pour la construction de la ligne télégraphique Russo-Américaine, partira de ce port sur le Golden Rule pour San Francisco par la voie du Nicaragua. Le détachement se compose de M. Conway, ingénieur télégraphique, et d'un nombre d'assistants qui se rendront sur divers points de la Colombie britannique pour faire les explorations nécessaires avant les opérations actives du printemps prochain.

Le Savannah Republican dit que si Sherman peut garder Atlanta jusqu'à ce qu'il ait fortifié la place et qu'il l'ait rendue imprenable, les citoyens de Géorgie doivent s'attendre à voir des troupes [illegible] inquiéter l'Etat et le ravager dans toutes les directions.

Forteresse Monroe, 23 sept—Un arrivage d'Aiken's Landing rapporte qu'hier le major Mulford paraissait occupé à faire l'échange d'un millier de Rebelles faits prisonniers le 19.

Charleston, 17 septembre—Hier le bombardement a été très vif. 40 bombes environ ont été lancées sur la ville.

Prise d'un train de wagons.

Fort Scott, 20 septembre.—Le train pour le Fort Smith a été pris par les rebelles à Cabin Creek. La force rebelle était celle de Standwaite qu'on dit forte de 1,500 hommes, mais qui n'était pas commandée par lui.

L'attaque a été faite hier vers deux heures et tout a été pris. Les rebelles avaient trois pièces d'artillerie. Le train se composait de 200 wagons, 5 ambulances, 40 chevaux d'artillerie et 1,253 mulets; 74 wagons appartenaient aux postes du fort Scott, le reste aux forts Gibson et Smith; il y avait aussi beaucoup de wagons de cantinières. Nous ne connaissons pas l'évaluation des pertes, mais elles dépasseront probablement un million.

Paola, 20 septembre—Au major C. S. Charlot. Le colonel Blair rapporte que le train pour le fort Smith a été capturé à Cabin Creek par une force ennemie qu'on dit forte de 3,000 hommes.

Fort Scott, 20 septembre—Au major C. S. Charlot: Le lieutenant colonel Wheeler du 13e Arkansas était avec le train quand il a été capturé à Cabin Creek. Il est arrivé à un de nos avant-postes et me dit que les rebelles n'ont emmené qu'une partie du train et qu'ils ont brûlé tout le reste. Ceci indique un mouvement plus au nord.

La force rebelle était celle de Standwaite, et le colonel Wheeler la croit forte de 400 hommes. Le quartier de Price est à Cane's Hill. C. W. Blair, colonel.

New York, 23 sept—Une dépêche du World dit que le président Lincoln est occupé à préparer des propositions de paix qui seront adressées à nos commandants. Une proposition a déjà été envoyée à Sherman.

New York, 23 sept—Des nouvelles de Charleston, jusqu'au 19, disent que nos batteries continuent à tirer sur la ville et des déserteurs rapportent que le dommage est immense.

Le commandant rebelle refuse de permettre au général Foster d'envoyer des provisions à aucun de nos prisonniers en Géorgie.

Le Richmond Enquirer dit qu'il y a de grands incendies à Charleston, causés par notre bombardement sans doute.

Une dépêche au Herald dit que Mosby a été blessé, il y a quelques jours, dans une reconnaissance près d'Aldie. Il a reçu dans la bouche une balle de pistolet qui a traversé la mâchoire, et une autre à l'abdomen, qui a causé une blessure grave.

Le Richmond Examiner dit que Mosby a été seulement blessé à la cuisse et qu'il pourra bientôt se remettre en selle.

Washington, 22 sept—Les citoyens de Washington ayant réalisé un fonds de mille piastres pour récompenser le premier homme de notre armée qui plantera le drapeau des Etats Unis dans la ville de Richmond, l'argent a été envoyé au général Grant dans ce but.

Un chef de bureau au département de la poste à New York a commis des fraudes dont le montant s'élève de $25,000 à $55,000 dans les comptes relatifs aux timbres.

Les pirates du lac Erie ont été envoyés au fort Warren ainsi que 20 prisonniers d'Etat arrêtés à Washington.

Bruit de paix à propos de la Géorgie.

Bien que les journaux, qui ont rapporté il y a trois ou quatre semaines que des commissaires de paix étaient arrivés ici de la Géorgie, aient été trompés par quelque imposteur idiot, il y a néanmoins raison de croire que beaucoup de personnes en Géorgie sont disposées à demander la paix. Le Constitutionalist d'Augusta dit:

"Tous les rapports sur la lassitude du peuple de Géorgie sont des mensonges" tandis que le Richmond Dispatch de mardi dernier dans un article élaboré sur la paix et la position de la Géorgie, demande avec une inquiétude évidente: "La Géorgie qui a été le second Etat à se séparer, sera-t-il le premier à se soumettre au gouvernement yankee!"

Cependant tout disposé que l'Etat soit pour la paix, il n'y a pas de raison comme ici pour croire au télégramme de Philadelphie, qui dit que le général Sherman tient une conférence de paix avec le gouverneur Brown. Il peut avoir invité Alex. H. Stephens et Herschell V. Johnson, à aller le voir et s'ils ont accepté l'invitation c'est qu'ils connaissaient les vues du général Sherman sur la situation.

Chattanooga, 23 septembre—Sherman et Hood échangent des prisonniers à Rough & Ready. On dit que le major général Sherman sera échangé pour le brigadier général Govan, pris à Jonesboro.

Le gouverneur Brown a licencié la milice.

Marchés de New York.

New York 23 septembre—Le coton est irrégulier et a baissé à 150 à 155 pour le middling. L'or est irrégulier, il a ouvert à 217, a baissé à 211 1/4 et fermé à 212. Les sterling sont actifs.

New York 24 septembre—L'or a fermé ce soir à 212 1/8.

Le Richmond Examiner sur la situation.

New york, 21 septembre—Le Richmond Examiner s'exprime ainsi sur la situation:

Nous avons dit clairement ce que nous avons probablement à attendre des nouveaux efforts de nos ennemis pour emporter Richmond et subjuguer la Virginie. Nous avons parlé ainsi pour que notre peuple comprenne entièrement la grandeur de l'enjeu pour lequel il faut combattre et puisse apprécier la nécessité de toutes les mesures qui seront prises pour renforcer nos armées et qu'il y concoure avec empressement. Nous devons tous être prêts à répondre avec promptitude à tous les appels qui pourront nous être adressés.

Nous n'avons pas à mesurer les sacrifices, et les inconvénients personnels dans une crise comme celle d'aujourd'hui, car ces sacrifices ne sont rien comparés aux malheurs qui suivraient si Grant réussissait à atteindre son but.

Que les citoyens de Richmond et de Petersburg songent aux énormités infligées en ce moment au peuple d'Atlanta et il n'y aura pas un homme trop vieux et un garçon trop jeune pour résister à nos ennemis, et le fusil à la main pour rivaliser en courage avec nos vétérans.

Que les habitants de nos comtés se rappellent l'oppression, la confiscation, l'emprisonnement qu'ils subissent quand ils sont une fois dans les lignes de l'ennemi, et ils auront des motifs personnels pour remplir le devoir patriotique d'épargner à notre vieux et cher Etat le joug de la tyrannie. Nous nous adressons maintenant aux hommes que Grant a ridiculisés. Qu'il apprenne qu'il ne faut se moquer ni du berceau ni de la tombe. Que nos vieillards aussi se montrent de braves coeurs et des mains fermes, et ils mettront facilement en déroute les Hessiens dans la défense de nos foyers.

L'Enquirer de la même date dit: Nous sommes d'opinion que les deux mois qui vont suivre verront les plus sanglants conflits de la guerre et qu'immédiatement après, Richmond sera le théâtre même de la lutte. Notre population est-elle prête à soutenir cette lutte?

FEUILLETON.

LE DUC DE CARLEPONT.

PAR AMEDEE ACHARD.

XXIV

Ici le journal d'Henri portait la trace d'une lacune; deux ou trois mois s'étaient écoulés, pleins de luttes et de travaux dont il ne parlait pas. Il le reprenait en ces termes:

"Mon père m'a quitté. Il prétend que je suis en âge de pratiquer la vie et de tenir tête à tous les orages.

"—Les plantes faibles ont seules besoin d'un tuteur, m'a-t-il dit, j'ai confiance en toi et bonne opinion du courage que tu montreras par la suite. En attendant les nouveaux coups du sort, et quelle existence en est épargnée? il faut que ton jugement se forme et que ta raison se fortifie; il n'y a d'expérience solide que celle qu'on acquiert par les épreuves personnelles.... Je te laisse dans Paris.... regarde, cherche, compare...., ne te presse pas.... il y a toujours dans les débris de mes richesses englouties, des ressources qui te permettront d'attendre, non pas dans la paresse, mais dans le travail.... Quand tu auras choisi ta voie tu me le diras.... Nous verrons où elle peut te conduire. De mon côté je vais y penser. Le premier qui aura trouvé en instruira l'autre. Il convient qu'après avoir coudoyé les hommes dans les salons, tu les rencontres dans les affaires.

"A ce dernier mot j'ai dressé l'oreille, mon père a vu ma surprise. Il a souri.

"—Sois sans inquiétude, a-t-il repris, je ne prétends pas t'asseoir dans l'étude d'un notaire, ou les bureaux d'un agent de change. Je ne te pousse pas vers l'argent, mais il y a vingt carrières ouvertes à l'activité humaine où l'intelligence trouve à employer utilement ses facultés. Tu verras l'industrie dans ses plus éclatantes manifestations, et tu apprendras au travers des grandes usines à te mêler à la foule des producteurs, là sont les cerveaux qui dirigent, les bras robustes qui travaillent, et un jour tu pourras dire: Moi aussi j'ai gagné mon pain à la sueur de mon front! C'est quelque chose. A présent, adieu.... Mais surtout ne te crois pas invulnérable parce que tu as une cicatrice au coeur.

"M. de Bléré est parti avec mon père. Ils vont à la Cormeille où ils resteront ensemble quelque temps. J'avais les yeux humides en les embrassant. Il m'a fallu ces tristes jours que je viens de traverser pour comprendre tout ce que vaut l'homme que la Providence a placé près de moi, au-dessus de moi. Quand on est enfant on accepte sans y prendre garde les plus magnifiques preuves de dévouement. Elles sont en quelque sorte de droit naturel. Il faut les orages et les blessures pour les apprécier dans toute leur vérité. Maintenant que j'ai pu pénétrer dans l'âme vigilante et forte qui veilla sur mon berceau et me suit dans la vie, ma reconnaissance égale ma tendresse. Mon père est loin, mais je le sens près de moi. Là-dessus Gilbert et moi nous nous entendons. Il l'adore, et il le vénère.

"Le bien est plus facile lorsqu'on a une telle lumière devant soi.

"J'ai passé une soirée charmante. Peut-être aura-t-elle des conséquences dont plus tard ma vie se ressentira. Quelque chose me le dit.

"Un mouvement de curiosité m'avait poussé dans un théâtre où l'on joue une pièce en vogue. Il y avait foule partout. Pendant un entr'acte mes yeux inattentifs tombèrent sur une jeune fille qui occupait le devant d'une loge, en compagnie de deux personnes âgées. La modestie et la gaîté brillaient sur son visage. Ses yeux promenaient partout des regards où l'on sentait le contentement et la bienveillance, un sourire frais caressait ses lèvres, avec tout cela un air d'intelligence et de bonté. Il me semble que j'avais déjà vu cette jeune fille, mais où, et dans quelles circonstances? Tout à coup un nom brilla dans mon souvenir. Oh! c'était bien Léopoldine de la Moriale, cette même Léopoldine qui s'est endormie dans mes bras à la Cormeille, mais une Léopoldine mûrie par quelques jeunes saisons, embellie, revêtue de plus de grâce, et telle que doit être dans la fleur de ses vingt ans celle qui n'en avait pas huit autrefois. [illegible] Léopoldine était là comme un reflet du temps passé. Grâce à elle je voyais la Cormeille et son tout de chasse, les pigeons [illegible] sur les cheminées, le bon vieux cheval blanc tout ébouriffé, les chèvres échappées des coups de corne, le verger rempli d'arbres, Fabio bondissant autour de Blaireau endormi, la Bigorne allant et venant et caquetant avec ses poules; j'entendais la voix de Noë, et les grands coups de cognée qu'il donnait pour fendre le bois mort. [illegible] Ah! le bon temps! [illegible] au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, ma vision s'est envolée, et la jeune fille a été levée. Le phénomène que certains physiologistes ont constaté et qui résulte d'une attention constante fixée sur le même objet, la contraignit à tourner ses yeux vers moi. C'était bien le même visage charmant et la même expression qu'autrefois, et c'était bien elle, je le sens. Malgré moi je l'ai suivie jusqu'à sa voiture. [illegible] Je prenais un plaisir singulier à la regarder. Que fait-elle à Paris? y demeure-t-elle? où n'y est-elle qu'en passant? Si le hasard m'amenait à la Moriale, m'y reconnaîtrait-elle? si elle est vraiment telle que je l'ai vue, voudrait-elle d'un coeur flétri par un indigne amour?

"Dans cette ville, où souvent l'on ne sait même pas qui habite à côté de vous, sur le même palier, on apprend tout quand on le veut bien. J'ai su que Mlle de la Moriale avait passé six semaines à Paris et qu'elle est repartie il y a deux jours. C'est au hasard que je dois de l'avoir vue. Pourquoi la nouvelle de son départ m'a-t-elle attristé? pourquoi ce sentiment de douceur et de bien-être quand je l'ai aperçue? La reverrai-je? Ne tenterai-je pas quelque effort pour la rencontrer de nouveau [illegible] Comme elle dormait doucement dans mes bras!

"J'ai pu voir jusqu'où va la puissance de la volonté quand on a la ferme résolution de tenir tête aux lâches conseils de la défaillance et de lutter contre les abattements qui succèdent aux violentes secousses. J'ai été terrassé un jour, je me suis relevé, et si les meurtrissures sont encore visibles, je suis debout. Les livres ont repris tout leur attrait, et par intervalles, une image entrevue souveraine, en obscurcit encore les pages, un effort la dissipe [illegible] La science, l'industrie, la diplomatie, la magistrature me sont offertes.... Mais rien ne me sollicite et ne m'entraîne. Mon père me dira ce qu'il faut que je fasse, à son premier commandement j'obéirai. Gilbert a de étranges théories. Il n'assure qu'on ne fait rien, il est plus occupé que ceux qui font quelque chose.

"—D'abord, dit-il, j'apprends tout ce qu'ils ne font pas. Puis des hommes qui tournent dans un atelier comme un cheval autour d'un pressoir! Ils y perdent les leçons du hasard, et ce sont les meilleures.

"Il ajoute que la seule science qui mérite la peine d'être apprise, c'est la vie. Il me semble qu'on l'apprend sans le vouloir et sans y penser. En attendant, il bat le pavé de Paris, meilleur peut-être, mais assurément moins bon qu'il ne l'était à la Cormeille. Gilbert est un peu en ce moment comme ces armes dont l'acier a rencontré dans le feu des batailles le fer et le bronze des baïonnettes et des cuirasses; la trempe en est mieux éprouvée, mais, çà et là, elles sont ébréchées et portent la trace des coups portés et rendus. Quoi qu'il arrive, il sera mon frère; les liens du sang n'y pourraient rien ajouter.

"Lorsque ma pensée s'arrête sur Mme d'Albreuse, elle ne m'apparaît plus vêtue de lumière et entourée d'une auréole. L'ange porte une tache au front qui la dépare et la souille. Elle me rappelle ces figures symboliques dont l'antiquité grecque et le moyen-âge ont popularisé les formes; sous la robe flottante aux longs plis se tord la queue chargée d'écailles de la sirène où s'allonge tout à coup le pied fourchu du bouc...... Certaines âmes, dit-on, peuvent rester éprises lors même qu'elles ont perdu l'illusion, l'estime envolée, l'amour y demeure; que Dieu me retire celle que je lui dois si un jour elle pouvait tomber dans cet avilissement!

"Il y a des heures où la solitude me pèse, cette solitude de Paris surtout qui paraît plus profonde par le spectacle de la foule, mais en sortir n'est pas facile, je n'ai point d'attrait pour le plaisir. Le plaisir sans l'émotion me semble vide avec quelque chose de vulgaire qui amoindrit. Où le coeur n'est pas, rien n'est. J'étais sorti l'autre soir avec un besoin singulier de communion et de sympathie. Je courus tout d'abord chez Gilbert, il était en promenade depuis le matin; de rue en rue j'arrivai bientôt jusqu'au boulevard, une multitude bizarre et remuante l'encombrait. Je me souvins tout à coup que c'était ce jour-là le jeudi de la mi-carême. Un bruit confus retentissait partout. Des voitures passaient sur la chaussée chargées de masques qui s'agitaient. Il y avait dans l'air comme un souffle d'ivresse. Le ciel était noir, la ville noire aussi avec des milliers de clartés tremblantes qui rayonnaient dans la nuit. Les rumeurs du carnaval à son réveil grondaient dans les rues. On voyait par groupes, revêtus des costumes les plus étranges, des jeunes femmes et des jeunes gens qui s'appelaient, se cherchaient, se joignaient et se séparaient. En tous lieux des cris, des grimaces, des refrains, des quolibets. Aux abords de l'Opéra la foule portait la foule. Les ifs enflammés secoués par le vent projetaient dans l'ombre des nappes de lumière qui s'étendaient au loin, illuminant cette multitude, puis tout à coup s'évanouissaient. J'étais seul toujours. La tristesse me prit et je me rappelai cette fameuse poésie d'un enfant du siècle où ce vers éclate:

Dieu juste: pleurer seul par une nuit pareille!

Subitement parut à l'angle de la rue, une voiture menée en poste par deux postillons qui faisaient claquer leurs fouets.

"Les chevaux enlevaient des tourbillons d'étincelles des pavés retentissants. La large voiture était pleine de figures bariolées. Un mouvement de la foule me porta vers le théâtre sous les feux de cent becs de gaz. Au milieu des créatures humaines entraînées par cet ouragan, j'aperçus Gilbert.

"Il me reconnut et jetant ses bras en l'air.

"—Viens çà! cria-t-il.

"Deux minutes après, — comment, par quelle voie, que sais-je? — j'étais dans une loge tapissée de soie, un air chaud me frappait au visage, et une cohue infernale tourbillonnait à mes pieds parmi des fanfares. Autour de moi, près de moi des femmes étaient assises ou penchées, dans des attitudes abandonnées. Leurs yeux brillaient par les trous des masques comme des yeux d'émail sur des statues de marbre noir. Des senteurs énervantes s'échappaient des vêtements de moire et de satin.

"—Regarde et choisis, continua Gilbert, et il enleva deux ou trois masques dont les barbes s'effilaient à portée de sa main.

"Des rires éclatants lui répondirent. Je vis des dents blanches, des joues roses, des fronts hardis, des chairs jeunes et superbes qui ne frissonnaient plus sous le regard.

"—Pardieu! ajouta-t-il, je vous présente un mélancolique, un ténébreux, avant une heure, il faut qu'il soit converti à toutes les folies.

"—Amen! répondit ma voisine, une petite femme blonde qui avait la mine rose d'un chérubin.

"Gilbert me prit à part.

"Voyons, me dit-il, n'es-tu pas las de t'acharner après une ombre? j'en ai fait cinquante dont je ne me souviens plus! Au diable les passions sérieuses! [illegible] je ne sais pas si c'est gai, mais on fait du bruit, et cela peut donner à croire qu'on s'amuse. Je ne jure pas que les princesses qui t'entourent soient des personnes dont on puisse faire des La Vallière ou des Héloïse, mais elles ont vingt ans et font plus de cas d'un verre de vin de Champagne que de l'éternité. Tu peux boire avec elles les boissons de la vie sans courir le risque d'y laisser autre chose qu'un pan de ton manteau. Epines pour épines, j'aime encore mieux celles qui tondent la laine que celles qui déchirent le coeur.... Donc, en avant!

"Il me frappa dans la main et sauta par-dessus la banquette qui séparait notre loge d'avant-scène de la salle; une porte s'ouvrit derrière moi et un flot de soie, de dentelle et de satin pénétra dans la loge. Deux mains mignonnes s'appuyèrent sur mon bras, un rire argentin éclata à mon oreille, et je me trouvai emprisonné dans un tourbillon. Que me disait-on? que répondais-je? je l'ignore. Le vertige m'avait pris. La foule allait et venait partout avec un grand murmure. C'était comme un fleuve noir dont les ondes agitées m'entraînaient dans leur course; des rumeurs s'en élevaient parfois. Il y avait çà et là des visages sombres, et dans les coins des visages brisés de lassitude. On riait tout à coup; je riais et je me demandais: Pourquoi rit-on? Gilbert me frappa brusquement sur l'épaule:

"—A la bonne heure, me dit-il, il n'y a que la première équipée qui coûte.

"Deux ou trois heures après j'étais dans un salon, devant une table splendidement illuminée et toute chargée de cristaux et de porcelaine. Mes voisines grignotaient des truffes. On remplit les verres. Je vis pétiller la mousse du vin de Champagne. Bientôt ce fut un grand bruit, des cris, des chansons. Cependant la fatigue faisait passer des frissons sur tous ces visages blêmes. L'une de mes compagnes laissa tomber sa tête sur mon épaule.

"—Aime-moi, je t'aimerai! dit-elle, et elle s'endormit.

"—Qu'en dis-tu? me cria Gilbert.

"Il se leva, une coupe à la main: chacun l'imita. La confusion devint extrême. Je fis un bond et me trouvai dans la rue. L'aube blanchissait. Une clarté livide et sombre descendait des toits, de pauvres créatures vêtues de haillons faisaient la toilette du boulevard. Je me mis à marcher fort vite.

"—Eh bien non! m'écriai-je, de tels plaisirs ne seront pas mes hôtes de chaque jour, les larmes sont plus saines! je ne dégraderai pas mon âme dans ces folies qui n'ont même pas la fièvre pour excuse. Quelque chose se révolte et crie en moi qui me trouble plus que ne l'ont fait mes longues tristesses...... Que d'autres s'oublient dans ces ivresses menteuses, moi je n'en veux pas..... J'importe la solitude et qu'importe qu'une femme ait trompé mon rêve...... je ne me tromperai pas moi-même!......

"Une fontaine était sur mon chemin, j'y trempai mes mains et mon visage comme pour effacer les traces de la nuit et je rentrai dans cette chambre où les pieds de Julie s'étaient posés.....

"J'ai soif de grandeur, de lumière, de liberté. Paris m'étouffe, son continuel tapage m'assourdit..... Je n'y resterai pas longtemps..... Et puis je pense à Léopoldine........ Qu'elle avait l'air bon.......une âme saine dans un regard clair!......

"Une lettre de mon père m'est arrivée ce matin; il m'a semblé que c'était le salut. Elle ne contenait que ces mots:

"Puisque tu ne trouves rien et que le ton des lettres que tu m'écris ainsi qu'à M. de Bléré ne me prouve pas que tu aies plus rien à gagner au séjour de Paris, j'ai fait choix pour toi d'une occupation qui complétera ce qui te manque au point de vue de l'éducation pratique. Un mot que je glisse sous la même enveloppe t'ouvrira les portes d'une usine dont les hautes cheminées se dressent à F......, sur les bords de la Loire. Le directeur de cet établissement métallurgique est un ami de M. de Bléré. Sur sa recommandation, et en prévoyance de ce que tu sais, il te chargera des fonctions de contre-maître. Tu manieras les pinces, le pic, et les tenailles. Un grand nombre d'ouvriers s'agiteront autour de toi. Tu auras des ordres à recevoir, et des ordres à donner.

"Sois exact et vigilant, je t'engage à partir aussitôt ma lettre reçue. Tu sais le vieil adage: tout travail mérite salaire. On a fixé le chiffre provisoire de tes émoluments à la somme annuelle de deux mille cinq cents francs. [illegible] Il me semble d'ailleurs que le moment est venu où tu dois être sérieux et savoir si véritablement tu portes en toi la force qui permet de gagner le pain qu'on mange. Va donc! [illegible]

"J'irai bientôt faire de vider mes tiroirs et de remplir ma valise. [illegible] En un tour de main tout fut achevé. Je n'avais qu'une personne à voir [illegible] c'était Gilbert. Quant à mes autres connaissances, quelques cartes avec les trois lettres P. P. C. suffiraient. A Paris on ne laisse presque jamais rien quand on part. Gilbert parut tout surpris.

"—Ton père a de singulières idées! s'écria-t-il, il n'est pas à moi cependant de le juger.

"—Non certes!

"—Qui diable a jamais ouï parler d'un marquis forgeron! Soldat, je t'aurais mieux compris.

"—Soldat et ouvrier, cela se touche par le coude.

"—Tu as peut-être raison.

"—Puis quelqu'un a raison, dans ce cas, c'est mon père.

"—Dit! je ne discuterai pas avec le duc! Ainsi tu pars sans regret?

"—Sans un seul [illegible]! je suis las de me sentir bon à quelque chose.

"—Ma foi, si Paris m'ennuie, et ça pourrait bien m'arriver quelque jour, je serai homme à te rejoindre..... nous ferons à nous deux notre tour de France...... A propos, si les deux mille cinq cents francs qu'on te payera ne suffisent pas, ne te gêne point.... Tire sur moi, comme autrefois M. de Bléré tirait sur les bécasses.

"—Eh! bon Dieu! pourquoi faire!

"—N'aurait-ce que pour couronner des rosières de la majeure des amoureux. Il doit y en avoir encore dans les campagnes.

"Nous nous sommes embrassés et je suis parti.

A continuer.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 3 octobre 1864.

Arrivé depuis samedi, 456 boeufs, 304 cochons, 267 [illegible] veaux. Vendu [illegible]

[illegible]

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc. voir la partie anglaise.

ATTENTION.

Le Shérif procédera, aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à la vente à l'encan d'un terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé rue St-Denis, dans le Quatrième District de cette ville.—Voir aux annonces.

Décédé, à l'âge de six ans, à la résidence de sa mère, au coin des rues Camp et First, ALECK, fils de J. S. Walton. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à dix heures.

Décédée hier, 2 octobre 1864, MARIE AMELIE, âgée de treize mois, fille de Justin Chaery et de dame Hermance Rousselin.

Service Funèbre.

Un Service Funèbre sera célébré lundi prochain 3 octobre, à 8 heures du matin, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Baronne, pour le repos de l'âme de feue MARIE MARTHE ELMIRE MILLAUDON. Les amis et connaissances des familles Millaudon, Barthe, Gardanne et Montreuil, ainsi que les membres de la Société des Servantes des pauvres, sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les Maux de gorge, les affections pulmonaires, les maladies de coeur, traités par l'inhalation.

Le Dr A. Follin annonce aux personnes qui souffrent de la consomption, des bronches, de l'asthme ou d'une maladie quelconque de la gorge, des poumons et du coeur, qu'elles pourront le consulter à son cabinet, RUE BARONNE, No. 19, à côté de l'Eglise, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

Les malades qui demeurent à la campagne et ne peuvent pas venir le consulter peuvent s'adresser à lui par lettre.

Gratuitement—Traitement de toute espèce de maladies, et opérations chirurgicales.

Consultations en français, en anglais et en espagnol. 2 oct—1m

Salle de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

Nlle Orléans, 1er octobre 1864

Les Membres et les membres de cette Société sont priés de se rendre à l'assemblée régulière mensuelle qui aura lieu LUNDI PROCHAIN, 3 octobre, à sept heures et demie du soir, à la salle de l'Etoile Polaire, rue St Louis No 17. L'exactitude est requise, attendu que des affaires d'une haute importance seront soumises au meeting.

Par ordre. S. SCHUMACHER, Secrétaire. 1 oct—2t

TEMPLE MAÇONNIQUE.
PANORAMA DU DOCTEUR BEALE.

Grand spectacle scénique représentant la CAVE MAMMOUTH du Kentucky, LA RIVIERE ET LES CHUTES DU NIAGARA, la Rivière de l'Est, NEW YORK et Brooklyn.

Les [illegible] avec chants. LA FAMILLE DES MARIONNETTES.

Tous les soirs, à sept heures et demie; et les JEUDIS et SAMEDIS, au Temple Maçonnique, rue Saint Charles. 2oct—7t

Changement de domicile.

Le Dr ALFONSE a transféré son domicile à son [illegible] 219, rue Bourgogne, entre [illegible] et St Philippe. 2 oct—1m

Ouverture d'un immense assortiment de PAPIERS PEINTS.
HENRY HABERT,
180 ... RUE DE CHARTRES ... 180.

Vient de recevoir, par les derniers arrivages du Nord, une variété complète de PAPIERS PEINTS de tous genres, depuis les papiers ordinaires à 15 CENTS le rouleau jusqu'aux tentures de luxe, satinés, veloutés, dorés, &c.

"STAMPING GOLD PAPER."

Ces papiers, pour être vendus rapidement, seront offerts à des prix tellement modérés que l'achat en sera irrésistible.

Voir pour plus de sûreté, au magasin de papier peint de H. HABERT, 180, Rue de Chartres, 180.

On demande un PROFESSEUR DE FRANÇAIS [illegible] S'adresser par écrit à M. A. Dollonne, rue Bienville No 51. 2 oct—1f

CAFE—200 sacs Laguayra, 75 do Rio, 75 do St Domingue.
WHISKY—3 barils, marque Gideon Cook, de Miller et autres marques de vieux Bourbon supérieur.
ALCOOL—30 barils.
CHAMPAGNE—50 paniers Krug & Co, 100 do Heidsieck & Co, 25 do Ch. Heidsieck.
ALLUMETTES—[illegible] caisses Lacour.
[illegible]
A vendre par R. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75. 25 sept.

A VENDRE
Par Eug. ROCHEREAU & Co,
16 et 18.... RUE ST-LOUIS.... 16 et 18.

EAUX-DE-VIE:
MARQUES—
Raynal & Co (autrefois Raynal & Aimé),
J. B. Godard, Couronne,
A. C. Godard & Co,
Ph. Godard & Co,
Ph. Godard Jr, 000,
F. James Hennesy & Co,
Central Society Vineyard proprietors,
F. Auguste Taillasson,
Marquet jeune,
French & English Society.
En quarts, huitièmes et caisses, à l'entrepôt ou à l'acquitté.

VIN ROUGE EN BARRIQUES:
MARQUES—
B. Rodes,
Deyrie Margaux,
A. Dumontpallier,
A. Bonnat & Co,
J. Desmaries fils,
E. Bontigeat,
H. Dandicolle & Co,
Ch. Rivière.
A l'entrepôt ou à l'acquitté.

VIN ROUGE EN CAISSES
MARQUES—
Bacalan,
Blanchy frères,
Montheuil Frano fils aîné,
Ch Estingoy.

VIN BLANC EN FUTAILLES.
MARQ—
Ch. Rivière, en barriques,
P. Duvergier, en barils,
P. Amanieu, dito,
G. Deguaine, dito, qual. sup

VIN BLANC EN CAISSES
M—
Haut Sauterne,
Chateau Yquem.

VIN DE CHAMPAGNE
MARQ—
Krug & Co.,
Duc de la Mume,
A. Farre Roland,
Sparkling Moselle.

ARTICLES DIVERS.
Vermouth Noilly Prat & Co,
Muscat dito,
Cassis du Mont d'Or,
Vinaigre en caisses,
Huile d'olive James Plagniol,
dito de Fossel fils,
Olives en saumure,
Capres,
Cornichons,
Variantes, etc.
3 oct—1f

Déballage d'articles pour Modistes
Wm. DAUPHIN,
66, rue de la Douane.

VIENT de recevoir par les derniers steamers et déballe en ce moment un nouveau stock de FLEURS, CHAPEAUX, RUBANS, RUCHES, PLUMES, etc etc, qu'il vendra aux prix les plus réduits de la place. Il invite respectueusement sa clientèle et les modistes en général à venir visiter ses marchandises, et leur rappelle qu'il en reçoit de nouvelles par chaque steamer. 1er oct—1m

Changement de magasin.
E. EICHELBERGER,
Marchand de marchandises sèches et de
Articles pour Tailleurs,

A transporté son magasin du No 121 au No 41 de la rue de Chartres où il sollicite respectueusement le même patronage qui lui a été accordé jusqu'ici [illegible] EICHELBERGER se fera au susdit No 41 de la rue de Chartres. [illegible]

CHANGEMENT DE LOCAL
Et ouverture de marchandises fraîches importées
ET DES DERNIERS GENRES.
Grand stock de marchandises
EN DOUANE,
Convenables pour le marché du Mexique.
MARBURG & FOSTER

Ont transporté leur stock du No 20 de la rue de Chartres au No 46 de la RUE DE CHARTRES, entre les rues Douane et Bienville, AU PREMIER, et ils viennent de recevoir leurs marchandises [illegible] SOIERIES, VELOURS, LAINES, et un grand assortiment d'articles en COTON et TOILE, et de BONNETERIE française, anglaise, allemande et suisse.

Ils invitent leurs amis et leurs clients à venir examiner leur stock et à leur continuer leur bienveillant patronage. 21 oct—3m

Consulat Général d'Italie.

Les Italiens, dont les noms suivent, sont invités à se rendre à la Chancellerie consulaire, [illegible] des renseignements sur leur compte ont été demandés au Bureau du Consulat.

Gaetano Lo Presti, de Messine
Sebastiano Rossetti, di Chiavari
Carlo Ferrini, de Brescia
Enrico Gobbi, de Ravenne
Emmanuele Morelli, de Nesfr.
Felice Filippo Fransard, de Bologne
Antonio [illegible]
Francesco Buonsignore, de Campobasso
Giov. Battista Segale, de Savone
Vincenzo Gavotti, de Savone
Giovanni Cavellero, di Cassino
Antonio [illegible], di Fiorenzuola
Francesco Lamorte
Gaetano Caprino
Maria Vedova [illegible]
27 sept—4fois 1m

Demande d'un commis pharmacien.

Un commis pharmacien parlant le français et l'anglais trouvera une bonne place, en s'adressant au bureau de L'ABEILLE. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 2oct—

Divers en magasin.

10 barils vin Catawba
5 barils Bourbon Whisky
[illegible] orgeat imitation
[illegible] barriques vin Bordeaux
[illegible] caisses vin St. Julien
[illegible] do vin St. Estephe
[illegible] caisses Sillery Cha. Farre
[illegible] do de Cabinet
[illegible] do de Impérial
A vendre par J. J. HEER, 175 rue Commune.

Maquereaux,

En débarquement de l'Arcole—
50 barils Maquereaux,
50 barils HARENGS,
A vendre par J. J. HEER, 175 Commune. 2 oct—3

CAPSULES A BOUTEILLES.

150 grosses reçues par North America.
A vendre par LOUIS F. MAXENT, 30 rue Toulouse. 27sept—1m

Tabac en feuilles.

4 caisses tabac du Connecticut pour capes, [illegible] pour tripes, [illegible] de New York State pour tripes, [illegible] de Pennsylvanie pour tripes.
en débarquement de la barque W. H. Wall et à vendre, à bas prix, par E. WITTING, Rue de la Commune, No 74.
28 sept—6f entre les rues Tchoupitoulas et Magasins

IMPORTANT AU COMMERCE

TARIF GENERAL DES DOUANES MARITIMES DE LA REPUBLIQUE MEXICAINE.

On vient de recevoir quelques exemplaires de la dernière édition officielle faite au port de Matamoros, avec toutes les dispositions relatives au commerce extérieur.

En vente au bureau de l'Hôtel-Conti—92 Toulouse. 25sept—3f

VINS ROUGE ET BLANC.

En débarquement du navire français le "Lavoisier" capitaine Gautrel, de Bordeaux—
20 barriques vin rouge Montferrand, D & G.
22 do vin blanc Sauternes do do
10 demi barriques do do do
182 caisses de 12 bouteilles do do
335 do vin rouge Léon's Brand, St-Julien.
20 do do bouché à l'émeri, Lafitte, do F. F. Yenem
20 do do do Latour,
10 do do do Larose,
247 do do do St-Estèphe,
12 barriques vin rouge Montferrand.
A vendre par les consignés en drawback et en acquitté. OSCAR BERCIER & Co, No 17, rue St Louis. 21 sept—15f

A VENDRE en douane et en débarquement de la barque Laverrier, arrivée de Bordeaux—
[illegible] barriques vin rouge F. Martinet,
[illegible] do do A. Cahuzac, St-Emilion.
[illegible] demi-barriques vin blanc Haut Sauternes.
[illegible] caisses vin rouge F. Martinet, Médoc,
[illegible] do do Château [illegible],
[illegible] caisses 1862 huiles sardines,
[illegible]
A vendre par COUTURIE FRERES, rue de la Vieille Levée No 42.
21 sept—4 [illegible]

Consulat de France.

Avis mensuel—Octobre 1864.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A — Aubert, Germain Nicolas; Andrieu, Jules
B — Baldenweck, Théodore, Mme; [illegible]; Bertrand, les héritiers; Bourdeau, Pierre; [illegible]
C — Chaney, Etienne; Capdeviele, Jean; Cognasse, Auguste; Casse Bernard; Cheri, Ernest; Chanel, Jean
D — Dubroca, Pierre; [illegible]; Denel, Joseph; Despeignes, Auguste; De Montheaia de Sauzay; Dumont, Omer; Davan, Victoria; Durand, François; [illegible]
E — Eymard, Louis Théodore
F — [illegible], Pierre; Friedmann, Gustave
G — Guérin, Jacques; [illegible], Amédée
J — Judlin, Joseph; Jugand, Charles
K — Kustermacher, Mme
L — Lorenz, Guillaume, les époux; Lamotte, Jean; Leroux, Félix; [illegible]; Lecomte, Pascal; [illegible]; Lestrade, Jules
M — Martin, de Bellerays; Marsh, Eugène; Marion, Alexis; [illegible], Frédéric; Marty, Clément; Mourlès, Benjamin
P — Pallet, Pierre; Peigné, Pierre François; Perrier, [illegible]; Petit, Adolphe; [illegible], Marie Jeanne Mme; Pujol, Joséphine Thomas (Mlle)
Q — Quéron, Mme veuve
R — Rose, Daniel; [illegible], Prosper
S — Signoret, Mme, née [illegible]
T — Thiriot, Claude Joseph; [illegible], Mme
V — Veret, Louis Félix; Vallier, Docteur

Note—Les Français qui ont déposé des plaintes ou des réclamations au Consulat de France et qui ne se sont pas présentés depuis pour les régulariser sont invités à le faire dans le plus bref délai possible.

La Chancellerie du Consulat de France, [illegible] est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1oct—1m

PLUS DE DISTANCE.
DIVINATION! PREDICTION
PAR MADAME ADAH,

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. No 95, rue St Louis.

LA GRANDE CLAIRVOYANTE
Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 104 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue qui la met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire le remède [illegible] certain, quelque opiniâtre que soit le mal. Les personnes qui habitent la campagne, en faisant connaître le jour de leur naissance, peuvent avoir leur horoscope.

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre. Le public et la presse ont exprimé la même opinion, tout le monde s'accorde à dire que Mme La Blanche est la seule véritable clairvoyante qui ait existé.

Elle donne des consultations en anglais et en français.

Prix modéré pour les dames et pour les messieurs.

La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 104, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au dessous de la rue du Canal.

LE TESTAMENT DE PERSE.

Il porte toujours bonheur à la personne qui l'a, joie au coeur léger, la fait aimer, ramène la paix dans le ménage et ne manque jamais de rapprocher les amants.

PAPETERIE ET IMPRIMERIE,
Papiers et Articles de Bureaux,
en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, à des prix qui défient certainement toute concurrence.
REGISTRES DE COMMERCE
TOUT FORMAT ET EPAISSEUR,
RELIURE—REGLURE.
Commission et importation directe.
FRANCIS HOUVAIN,
PAPETIER ET IMPRIMEUR,
84 rue Bourbon, entre Bienville et Conti.

BOTTES ET SOULIERS.
6000 paires Bottes Russes.
Brodequins noirs pour habitations.
A. TIRRELL & CO.,
—SUCCESSEURS DE TIRRELL & BATES—
FABRICANTS et marchands en gros de BOTTES SOULIERS et BRODEQUINS, No [illegible] rue des Magasins, entre Commune et Gravier.

Notre assortiment est maintenant au grand complet. [illegible] de la ville et de la campagne. Nous vendrons aux PRIX LES PLUS BAS pour du comptant, et nous invitons le public à venir examiner notre stock.

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis No 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en adjoignant la maison voisine, [illegible] MM. les habitants [illegible] leurs familles.

Reçu à New York, par les navires Léonidas de Havre et en débarquement des navires Elizabeth Hamilton, Caroline, Walter Lovy, Victorine, [illegible]:
Huile de quinine de Pelletier,
Vin fébrifuge de Séguin, [illegible]
Pilules [illegible] Purgatif [illegible] Leroy,
Pâtes pectorales de Nafé, de Regnault et [illegible]
Vin de quinium et [illegible] de Labarraque,
Capsules de Raquin et de Mothes,
Cigarettes anti-asthmatiques de Espic,
Liqueur et Pilules du Dr [illegible],
Poudre [illegible] du Dr Paterson,
Pastilles [illegible] de Vichy [illegible],
Sous-nitrate et carbonate de bismuth,
Huile de foie de morue de Hogg et du Dr de Jongh,
Poudre de charbon du Dr Belloc, [illegible]
Perchlorure de fer du Dr Pravaz,
[illegible]
Poudres de Seidlitz [illegible]
Seringues de toutes grandeurs.
Eaux naturelles amères, de Pulna, de Seltzer, de Vichy, de Kissingen, de Bonnes, de Congress, etc etc.
Un nouvel envoi de Sangsues Suédoises est attendu.
A vendre à la pharmacie de F. E. MOUSIN, Encoignure Dauphine et Douane.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS.

L'ETAT suivant des affaires de cette Compagnie est publié conformément aux conditions requises par sa charte, savoir:

Nlle Orléans, 14 décembre 1863

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1863, savoir [illegible] $136,361 31
Primes sur risques d'incendie [illegible]
Primes sur risques de mer [illegible]
Primes sur risques des rivières [illegible]
A déduire, primes sur risques [illegible] non expirés [illegible]
Primes remboursées [illegible]
Montant des primes pour l'année 1863 [illegible]
Pertes payées dans la même période, savoir [illegible]
Risques d'incendie [illegible]
Risques de mer [illegible]
Risques des rivières [illegible]
Réassurances [illegible]
[illegible]
Bénéfice net pour l'année expirée le 30 novembre 1863 [illegible]
[illegible]
La Compagnie possède l'actif suivant: [illegible]
Total de l'actif [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, ce quatorzième jour de décembre 1863, devant moi soussigné Juge de Paix dans et pour la susdite ville, ont comparu personnellement G. GAILLARD, président, et A. GRANGER, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi déposent et certifient que l'état ci-dessus et une copie correcte, véritable et fidèle des livres de la dite Compagnie.

G. GAILLARD, président.
A. GRANGER, secrétaire.

Déclaré sous serment et signé devant moi ce 14me jour de décembre A. D. 1863.

P. H. O'NEAL,
1me Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer (après avoir mis de côté une somme suffisante pour faire face aux pertes non encore réglées et aux pertes qui pourraient provenir de la dépréciation des actions et des bons) SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit, non encore payés aux détenteurs ou à leurs ayant-cause, à partir du neuf février 1864.

La Compagnie assure, comme par le passé, aux taux courants de prime, contre les dangers des mers et des rivières, contre les pertes et les avaries occasionnées par l'incendie.

BUREAU, rue Carondelet, No 3.

DIRECTEURS.
J. Lelay; C. Olivier.
James A. White; Ar Miltenberger.
H. D'Meza; J. A. Stroud.
[illegible]; A. Bidault.
[illegible]; U. Larousini.
[illegible]; A. Marques.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes non expirées en septembre 1863 [illegible] $58,423 00
Primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1864—
Sur les risques d'incendie [illegible] $151,517 86
Sur les risques de mer [illegible] 16,989 [illegible]
Sur les risques de rivière [illegible] 1,632 15 — $170,138 50
Total des primes [illegible] $228,561 50
En moins
Primes non expirées le 30 sept. 1864 [illegible] $ 47,061 00
Primes remboursées [illegible] 4,967 44 — $ 52,028 44
Montant net des primes le 30 sept. 1864 [illegible] $176,533 16
Pertes payées dans l'année
Sur les risques d'incendie [illegible] $ 63,873 04
Sur les risques de mer [illegible] 22,096 [illegible]
Sur les risques de rivière [illegible] 5,616 00
[illegible] $ 71,210 00
Quinze pour cent remboursé [illegible]
Dépenses, taxes, [illegible] $103,[illegible] 64
Bénéfice net [illegible] 72,[illegible] 71
Montant net des primes [illegible] 176,533 16
En moins—montant des primes sur lesquelles il a été payé quinze pour cent [illegible] 20,512 20
Montant participant au bénéfice [illegible] $155,[illegible] 96
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets pour primes [illegible] $ 27,156 46
Billets garantis par hypothèques [illegible] 167,219 29
En caisse [illegible] 112,07[illegible]
Dû pour primes en voie de perception [illegible] 34,536 13
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons [illegible] 104,755 00
Scrips de différentes Compagnies d'assurance [illegible] 9,846 00 — $456,715 [illegible]
En moins, réclamations non réglées [illegible] $ 22,976 81
Intérêt sur scrips [illegible] 17,524 20 — 40,501 01
Net [illegible] $416,214 [illegible]

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 5 octobre 1863, par devant moi soussigné, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans, dûment commissionné et assermenté, se sont présentés F. J. Tuyes, président, et J. W. Hincks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

F. J. TUYES, président.
J. W. HINCKS, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 5 octobre 1864.
JOSEPH CUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du premier lundi de novembre prochain, un intérêt de six pour cent sur les certificats non payés de profit, aux porteurs desdits certificats ou à leurs ayants cause, et ont résolu en outre de déclarer un dividende de trente-cinq (35) pour cent sur le montant net des primes de la compagnie pour l'année expirée le 30 septembre 1863. [illegible]

—Directeurs—
G W. Sabonek; J. M. Caballero,
J. Bailly Blanchard jne; Le Millaudon,
Placide Forstall; P. A. Noblom,
A. M. Lapeyre; Jos Daynood,
Albin Rochereau; Chas Harlage,
Léo Lafitte; F. J. Tuyes.

QUATRE-VINGT CINQ MILLE cigares de la Havane—Londres, Conchas, Breves, Media [illegible], Ambrosia de marques 1852 à 1864, La Imperial, Legalidad, La Ostolios, Partagas, Aubreille, La Rosa, Alvarez de Sosas, en magasin et à vendre par SORNIG & BROTHER, Rue Gravier No 34.

CIGARETTES DE LA HAVANE—20,000 paquets de la fabrique La Honradez, en magasin et à vendre par SORNIG & BROTHER, Rue Gravier No 34.

DEBRIS—150 sacs, à vendre par R. J. HART & CO., Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75.

ECOLE
PRIMAIRE ET SUPERIEURE,
Nouvelle-Orleans,
Rue des Remparts, 240, 242, 244.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

CETTE Ecole spacieuse et bien disposée, au centre de la ville, dans une des plus belles avenues et sur la ligne des chars, avec un grand jardin bien ombragé, des exercices de gymnastique, offre tous les avantages désirables pour l'éducation complète des élèves.

Le but principal de cette Institution est de développer les facultés des enfants, tout en leur donnant l'instruction la plus utile et la plus rapide. Les cours sont faits également en Français et en Anglais. [illegible]

Il y a des cours accessoires d'Espagnol et d'Allemand, de Musique et de Dessin.

Les classes se continuent toute l'année sans interruption, il n'y a de vacances qu'aux fêtes de Noël, du Nouvel An et de Pâques. Il y a classe tous les jours de la semaine, le Dimanche et le Samedi après midi exceptés. L'école est ouverte pour les Externes, depuis 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Les enfants retenus chez eux pendant les heures des classes, devront, pour rentrer à l'école, être munis d'une excuse signée d'un de leurs parents.

La discipline est sévère comme il convient pour des études sérieuses. Chaque élève est porteur d'un livret où sont marqués tous les jours sa conduite, son travail, ses absences et ses retards. Les congés extraordinaires sont délivrés sur ce livret; les parents sont priés de l'examiner chaque soir.

CONDITIONS D'ADMISSION—On reçoit des enfants depuis l'âge de 4 ans, jusqu'à 14, on les garde jusqu'à ce qu'ils aient complété leur éducation. Les enfants de plus de 14 ans ne seront admis qu'autant qu'ils fourniront un certificat de bonne conduite.

Les prix de la pension sont payables par trimestre et d'avance:

Seme classe, 8 piastres		
4ème	12	Par trimestre
3ème	15	
2ème	[illegible]	
1re	[illegible]	

Le pensionnat est de [illegible] piastres, sans le blanchissage.

Avec le blanchissage	[illegible]	
Dessin	[illegible]	Par trimestre
Musique	[illegible]	
Piano	[illegible]	

Les élèves se fournissent de tout [illegible] Les parents sont responsables des dégradations que leurs enfants pourront faire.

Le Directeur CH CARON

AVIS DU BUREAU DE POSTE.

Bureau de Poste, Nelle-Orléans, Lundi, 1er octobre 1864

Les capitaines et les agents de steamers et de navires à voiles partant de ce port pour la Havane, Vera Cruz, Matamoros et Tampico sont priés de me prévenir du jour de leur départ, afin que des malles pour ces différents ports puissent être faites à temps et expédiées par les dits steamers et navires.

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste

Mairie de la Nouvelle Orléans.

HOTEL DE VILLE, [illegible] septembre 1864.

La moyenne du prix de la farine de boulangers, donnée aujourd'hui par les marchands de farine de cette ville, est de $11 le baril. Conformément à la dite évaluation, le prix de la farine, pour la semaine prochaine, à partir de demain, est:

Trente six onces de pain pour 10 cents
Dix [illegible]
Neuf [illegible]

Les boulangers sont requis de n'employer que la meilleure farine du marché pris par baril et [illegible] farine avariée ou de qualité inférieure pour le pain offert en vente dans cette ville est prohibé. Les contrevenants seront punis [illegible]

Par ordre. STEPHEN HOYT, Faisant fonctions de Maire.
D. L. GIBBENS, Secrétaire.

AVIS

Le steamer CREOLE arrivé de New York est en déchargement [illegible] Les consignataires [illegible] payés au bureau des agents.
WARNEKEN & Co, agents, Rue de l'Union, No 41.

AVIS.

Le navire français CHATILLON, capitaine Trouffet, venant du Havre, est en déchargement au [illegible] Deuxième District. Les consignataires des marchandises [illegible]
PIAGGIO FRERES.

AVIS.

Ni le capitaine ni les consignataires du navire français CHATILLON, actuellement dans le port, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
PIAGGIO FRERES, 42 et 44, rue Vieille Levée.

Avis au public et aux contribuables.

Le soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assesseurs, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes d'Etat et de Ville ainsi que toutes réclamations [illegible]
JOHN T. DUFOUR.

Avis aux contribuables de la ville.

Le Bureau des Surintendants d'Assesseurs se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle No 15, à midi LES LUNDIS [illegible] 17 et 31 octobre courant [illegible]

Secrétaire du Bureau des Surintendants d'Assesseurs.

NOTICE D'ENCAN.
Coton .... Coton

A partir de ce jour les ventes régulières de coton auront lieu les MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine [illegible]
W. P. VINCENT, 16 rue de Carondelet.

ETAT DE LA LOUISIANE
Département Exécutif.

Nouvelle-Orléans, 26 septembre 1864.

Attendu que Thomas Fellows s'est adressé à moi pour la cancellation du bond [illegible] en qualité de notaire public dans et pour la Paroisse d'Orléans, [illegible]

Avis est donné à toutes les personnes intéressées dans le susdit bond [illegible]

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce 26 septembre A. D. 1864 et la 89e année de l'Indépendance des Etats-Unis.

MICHAEL HAHN.

Par le Gouverneur:
S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat.

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement d'hiver.

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents. A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

(Convois à vapeur)

A partir de LUNDI, 3 octobre 1864, les convois partiront comme suit:

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
[illegible]		[illegible]	

Les passagers qui voudront s'arrêter à la Station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

G. PANDELY, Surintendant.

Bernard Turpin,
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONAIRE,
No 93, rue de la Vieille Levée
entre St Louis et Conti. 16 sept—1m

LONDON & DOCK BRANDY.
E. ROGER & CO,
No 45 et 47, rue de la Vieille Levée.
1300 caisses London Dock Brandy.
Pour être vendu à l'amiable.

C. JAUBERT & CO.

Ont transféré leur magasin du No 41 au No 20, rue de Chartres, entre Douane et Canal.

Ils annoncent à leurs clients et au public, qu'ils reçoivent, dans le moment, un joli stock de

MARCHANDISES D'AUTOMNE

qu'ils vendent à

PETIT PROFIT.

Aussi, une facture de LAINE à broder.

C. JAUBERT & Co

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur marchandises approuvées, consignées à mes amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York.
J. REID, No 43 Carondelet.

Tabac en feuille.

QUINZE caisses tabacs Ohio et de New York State pour capes et tripes, qualité supérieure en débarquement du navire Arcole, arrivé de New York, à vendre par SORNIG & BRO, rue Gravier No 34.

AVIS.

A LOUER, une MAISON à deux étages et verandah, ayant un magnifique salon, deux chambres au premier et deux chambres au second, et quatre chambres de cuisine, cave, water-works, &c. &c., située rue Esplanade, entre Royale et Chartres. S'adresser au coin des rues St-Pierre et Royale, au magasin de bijouterie.

A LOUER.

Le haut de la propriété rue St Louis, entre Chartres et Levée, No 17.
Livraison au 1er octobre prochain.
S'adresser chez F. A. Ducros, rue Commune No 125.
F. A. DUCROS.

A VENDRE

Une bonne résidence située dans la rue du Quartier, entre les rues Rempart et St-Claude. S'adresser à H. Gourjeon, rue de l'Union No 12.

Farine et pommes de terre.

TROIS CENTS barils FARINE "Seven Mills", 400 barils POMMES DE TERRE de Neshannock, en débarquement du bateau Minnehaha et à vendre par S. P. ETHELL & CO, 52 et 54 Poydras.

SANGSUES SUEDOISES

A vendre en gros et en détail, rue Royale Nos 19 à 1 HAAS & FREDERICKSON.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Jean Lérétha.
PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salles d'encan, 69 Chartres.

SAMEDI, 22 octobre à midi, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 21 septembre 1864, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la dite succession:

1. Un lot de terre situé en cette paroisse, sur le chemin de Gentilly à droite du dit chemin [illegible]

2. [illegible]

Conditions—Comptant en billets du trésor des Etats Unis.

Acte de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Terrains de prix et améliorés, dans le Troisième District.

Succession de Jacques Contrault—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans—No 20,631.

PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 30.

EN vertu d'un ordre de vente de l'Honorable John W. Thomas Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 1er septembre 1864, il sera vendu à l'encan public, SAMEDI 8 octobre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville:

Deux terrains situés dans le Troisième District [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor.

POUR NEW YORK
—directement—

Départ, VENDREDI sept octobre, à huit heures du matin.

Le magnifique steamer bien connu et fin marcheur

CREOLE,
commandant Jean Thompson,

partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage, excellente accommodation, s'adresser à

WARNEKEN & Co, agents, rue de l'Union No 41.

POUR NEW YORK.
—directement—

Départ, MERCREDI 5 octobre, à 8 heures du matin.

Le magnifique steamer neuf,
YAZOO,
commandant Geo. W. Couch,

partira de son wharf au pied de la rue Toulouse, avec les malles des Etats-Unis, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, excellente accommodation, s'adresser à

WARNEKEN & CO, agents, rue de l'Union, No 41.

POUR LA COTE.—Départs le MARDI et le SAMEDI, à 5 heures de l'après-midi. PAQUEBOT REGULIER DE MORGANZA—POUR MORGANZA, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, [illegible] SCIOTO, capitaine O. Wesley, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. L. MUELLER & Co, agents, rue Gravier, No. 9.

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures du soir. Paquebot régulier hebdomadaire de la malle des Etats-Unis. Pour Vicksburg, Natchez, Port Hudson, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville. Le beau bateau à vapeur SARATOGA, [illegible]

G. W. GRAHAM & CO, rue Front, Nos 45 & 47.
JOHN L. TITUS, Rue Bienville, No 8.
A. BRITTON, rue Front, No 8.
PARSLEY & WILLIAMS, rue du Canal, No 44, et rue de la Commune, No 36.

Le paquebot à vapeur STAR.—De part tous les samedis et mercredis, à 5 P. M.—Paquebot de BATON ROUGE.—Deux fois par semaine.—Le beau paquebot à vapeur STAR, capitaine W. E. Grant, partira pour Baton Rouge et tous les points intermédiaires, [illegible]

JOHN L. TITUS, Coin Bienville et Vieille Levée.

Paquebot régulier du MARDI pour VICKSBURG, NATCHEZ, et tous les ports intermédiaires. Le beau bateau à vapeur GRAY EAGLE, [illegible]

W. G. BERTRON.
A. BRITTON, Rue Front, No 8.

Le MITTIE STEPHENS, paquebot trois fois par semaine.—Pour BATON ROUGE et la Côte.—Ce beau bateau neuf, capitaine B. Hennen, [illegible]

MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin.—Départs de BATON ROUGE, pour revenir tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, à 6 heures du matin.—De PLAQUEMINES tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, à 4 heures et demie du matin.—De DONALDSONVILLE tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, à 2 heures de l'après midi.

Un commis sera sur la levée, au pied de la rue Douane, les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS, pour recevoir le fret pendant l'absence du bateau.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. RICHARD, Nos 55 & 57 Vieille Levée, coin Bienville.

Paquebot régulier de la Côte—DEUX FOIS PAR SEMAINE.—Le beau bateau à vapeur neuf HETTY GILMORE, en remplacement du NEBRASKA, capitaine V. J. Wood, A. Meynier commis, partira de la Nouvelle Orléans, pour la station de la Quarantaine et tous les ports intermédiaires, les MERCREDIS et DIMANCHES, à 8 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. L. TITUS agent, Rue Bienville No 16 au premier.

POUR LA HAVANE.—La goélette anglaise GOLDEN FLEECE, capitaine John D. McLean, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & CO. 135, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.—La barque espagnole TERESITA, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit plus haut, sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à notre bureau, 116 rue de la Commune.

AVENDANO FRERES

PAQUEBOT REGULIER—Ligne du Golfe.—POUR MATAMOROS—La belle goélette anglaise HARRIET WOOD, bon voilier et de première classe, capitaine L. N. Harris, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage (beaux aménagements) s'adresser au pied de la rue St Louis ou à
S. FERNANDEZ & Co, rue de la Vieille Levée No 135.

Paquebot régulier—Ligne du Golfe.—Pour MATAMOROS—La belle barque anglaise LOLA, fine voilière et de première classe, capitaine J. Miller, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage (excellents aménagements) s'adresser à bord, au pied de la rue St Louis ou à
S. FERNANDEZ & Co, rue de la Vieille Levée No 135.

POUR MATAMOROS—Départ immédiat—La belle goélette anglaise WM HOGAN, capitaine Prime, nouvellement cuivrée, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant une belle cabine, s'adresser à
W. A. SUDDENDORFF, No 12, Carondelet.

POUR MATAMOROS—La goélette fine voilière et de première classe SISTER KATE, capitaine [illegible], ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse, au premier.

POUR MATAMOROS—PAQUEBOT REGULIER—La goélette anglaise MISCHIEF, de première classe, capitaine Oliphant, prend du chargement et partira immédiatement. Pour fret ou passage (excellents aménagements) s'adresser à
S. FERNANDEZ & CO., Vieille Levée No 135.

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise TH. ALLISON, fine voilière capitaine P. A. Frony, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
N. A. LLAMBIAS, Rue Vieille Levée, No 113.

POUR MATAMOROS—Traversant la barre—La goélette anglaise fine voilière et fine voilière "ADELINE", ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
CORNIERE & LEBLANC, 255 rue Vieille Levée, entre Ursulines et St Philippe.

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise fine voilière, de première classe, DART, capitaine Richards, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC, 33, passage de la Bourse, au 1er.
Excellents accommodements pour passagers.

POUR LE HAVRE.—Le beau trois-mâts LEVERRIER, des meilleurs, capitaine Gautrel, ayant une grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à son bord au Deuxième District ou à
COUTURIE FRERES, 42, rue Vieille Levée.

Entrepot de Tapis,
No. 19.... Rue de Chartres ..... No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—
MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, baguettes d'escalier, abat-jour, corniches et bon au coton, à des prix modérés.
A. BROUSSEAU & Co

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches et Vêtements.
PAR HOFFMAN & MARKS.
S. S. ZELNICKER, encanteur,
Salle d'encan, rue de Chartres, No 32.

LUNDI 3 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu:
300 lots de marchandises sèches, telles que: indiennes françaises [illegible], indiennes anglaises et américaines, draps, alpacas, cotons blancs et écrus, [illegible] chapeaux, chaussures, [illegible], vêtements pour hommes, etc.

Grande Vente de Marchandises Sèches
POUR CLORE DES CONSIGNATIONS.
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.

MARDI 4 octobre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

2 caisses indiennes françaises fines 7/8,
2 do do do 7/8,
1 do do do Oreuiller & Rotor, frères.
[illegible] do Indiennes américaines,
[illegible]
1 do Rose Valley Kentucky Jeans,
1 do Cotons drapé [illegible],
1 balle Flanelle rouge,
[illegible] Hickory Stripes,
[illegible]
60 cartons Rubans, veloute soie noire,
AUSSI
[illegible]
Conditions—Comptant.

Meubles—Meubles
PAR McCKERREN & LANDRY,
G. W. McCKERREN, encanteur

IL sera vendu, lundi, trois octobre, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall—un assortiment général de meubles comprenant, bois de lit en noyer et en acajou, armoires, bureaux, sofas, chaises, [illegible] deux beaux pianos.
Conditions—Comptant.

Café—Café—Café,
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mardi 4 octobre, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, [illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor.

Pinqué, Pinqué,
PAR WM H. BUNNELL, encanteur.

MARDI 4 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin No 16 de la rue Gravier, [illegible]
Une grande variété de pinqué double de la meilleure qualité, [illegible]

Ardoises—Ardoises.

150 ardoises carrées Bangor Welsh de la meilleure qualité—Vente à l'encan
PAR MONTGOMERY & BRO,
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu mercredi 5 octobre, à midi, dans la salle d'encan, rue du Camp, No [illegible]
Conditions—comptant en billets du Trésor.

Meubles en acajou et en noyer, ameublements complets de chambres, rideaux riches, contenus de la pension privée tenue par M. Danflous, rue Royale, entre les rues St-Louis et Toulouse.

PAR FRANCIS FERNANDEZ
RENE GUTIERREZ, Encanteur.

MERCREDI 5 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, rue Royale, No 121, entre les rues St-Louis et Toulouse:
Tout le mobilier de la pension privée tenue par M. Danflous [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor.

Meubles, acajou et noyer, tapis, miroirs, vaisselle, etc.
PAR FRANCIS FERNANDEZ,
RENE GUTIERREZ, encanteur.

LUNDI prochain, 3 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu aux enchères, au No 87 rue Royale entre St Louis et Conti—
Le mobilier de la susdite maison consistant en meubles en acajou et noyer, [illegible]
Conditions—comptant en billets des E.-U.

Succession de veuve José Tiragalo—No 20,664.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau rue Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, lundi, trois octobre 1864, à 10 heures du matin, rue Bagatelle No 411, entre Amour et Bons Enfants, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 23 septembre 1864, les effets mobiliers de la susdite succession.
Conditions—comptant. 22 sept—17—oct 3

Meubles, pour cause de départ.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse

IL sera vendu, mercredi 5 octobre 1864, à 10 heures du matin, rue des Remparts No 24, entre Dumaine et Ste Anne—
Un lot de meubles meublants, consistant en bois de lit et literie, armoires, tables, lavabo, toilette, chaises, glaces, pendules, ustensiles de cuisine, &c.—Aussi un lot de linge de ménage et couvertures de laine et de coton.
Conditions—comptant.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de feu Bernard Larabo, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 20,[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 29 août 1864, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, il sera procédé le LUNDI, trois d'octobre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente à l'encan [illegible] de la dite succession, savoir:

Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, faisant partie du terrain désigné par le No [illegible] dans le carré borné par les rues St Denis, Bienvenu, Washington et Dryades, [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

DOCTEUR HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris

OFFRE, respectueusement, ses services au public de la Nouvelle-Orléans.
DOMICILE—115, rue Royale, entre St Louis et Toulouse, chez le Dr LAMBERT.
CONSULTATIONS—de 11 heures à midi.

Dr. F. FORMENTO Jr.,

CHIRURGIEN des armées Franco-Sardes pendant la campagne d'Italie de 1859, ex-chirurgien en chef de l'Hôpital Louisianais de Richmond, Médecin des Sociétés de Bienfaisance Italienne et Portugaise.
Résidence, rue des Ursulines, 66—Cabinet de consultation rue du Canal, 162.

Cabinet de Consultation.

LE DOCTEUR HUARD de la Faculté de Paris, a établi un CABINET DE CONSULTATION, au No [illegible] de la rue DAUPHINE, entre Bienville et Conti, où il se tiendra, tous les jours, de 8 heures à 11 heures.
Domicile: 67 rue Royale.

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et autres syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. VERGE. Le dépositaire est spécialement recommandé aux personnes dont le cas n'a pu être guéri. S'adresser à GAUDUZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

CLASSES DU SOIR.

A PARTIR du 15 septembre, des cours d'Anglais, de Français, d'Espagnol, de Calcul, de Tenue des Livres, de Dessin et de Musique seront ouverts de 6 à 9 heures du soir, pour les jeunes gens occupés dans la journée, à l'ECOLE PRIMAIRE ET SUPERIEURE, rue des Remparts, 240.

INSTITUTION LOCQUET.
Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles
Rue du Camp No 199 et 201, entre Julia et St Joseph

LA réouverture des classes de cette institution a eu lieu lundi 5 septembre.

Mme Le Roy [illegible] des élèves pour faire leur rentrée [illegible] les parents que [illegible]

INSTITUT ST-CHARLES.
Pensionnat et Externat pour les Demoiselles
15.......RUE BOURBON.......15

L'OUVERTURE des classes aura lieu, dans cette institution, LUNDI prochain, 1er septembre. On est prié de s'adresser à l'institut pour obtenir des prospectus renfermant tous les renseignements désirables.

NOTA—M. Garreau, professeur de français, de latin, de grec et de haute littérature, pourrait disposer de quelques heures, [illegible] S'adresser à l'Institut St.-Charles.

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue HOPITAL, No 134 entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
278.......RUE DAUPHINE.......278.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'Institut [illegible]

A vendre,

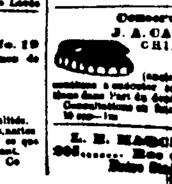

UNE HARPE.

S'adresser No 195, rue Thalie

GROCERIE A VENDRE.

On vendra à l'amiable pour cause de départ, une jolie grocerie située dans le 1er District. S'adresser rue du Canal No 132.

Conservez vos Dents.
J. A. CASABAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
[illegible] DU CANAL,

[illegible]

L. E. MAGO[illegible]
[illegible]